



COMMUNIQUE DE PRESSE

MAI 2010

La 1^{ère} permanence Tram' Emploi

La construction de la 2nde ligne de tram est une réelle opportunité d'accès à l'emploi pour les habitants de l'AggLO. Un chantier comme le tram génère en effet près de 3 000 emplois directs et indirects. L'AggLO a fait le choix de faciliter la connaissance de ces emplois aux habitants par un dispositif innovant appelé *Tram' Emploi*.

Des permanences hebdomadaires seront donc assurées en partenariat avec le PLIE, le Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi au Point Info Tram, 48 rue Jeanne d'Arc à Orléans chaque lundi après-midi.

La 1^{ère} permanence Tram' Emploi aura lieu lundi 3 mai 2010 de 14h à 18h.

Le principe est simple : la personne est accueillie par les acteurs de l'emploi au Point Info Tram, qui font le lien avec les entreprises qui recrutent, sachant que la décision finale est du ressort de l'entreprise. Les services de l'emploi se positionnent comme des facilitateurs.

En-dehors des permanences, une fiche de candidature est disponible au Point Info Tram aux horaires d'ouvertures habituelles. Une fois complétées par les candidats, ces fiches sont transmises au PLIE qui assure le suivi des candidatures.

Contact presse : Isabelle HEJNA
Chargée de communication CLEO : 02 38 78 49 72
ihejna@agglo-orleans.fr